

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2012-3-7-3

Séance du vendredi 16 mars 2012

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, plus particulièrement son article 10 et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 imposant la passation d'une convention à l'occasion du versement d'une subvention supérieure à 23 000 € en faveur d'organismes de droit privé ;
- VU la délibération du Conseil Général N° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-7-3 du 07 décembre 2011 relative au Budget Primitif 2012 en faveur du Développement Culturel,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 13 février 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Attribue et autorise le versement des aides aux projets récapitulés dans les tableaux joints en *annexe 1* à la délibération au titre des Expressions Artistiques, pour un montant total de 106 400 € ;
- ❖ Valide et autorise le Président à signer la convention de financement pour le versement d'une subvention de fonctionnement pour un montant de 36 000 € en faveur de l'Association Festival de Colmar joint en *annexe 2* à la délibération ;
- ❖ Attribue et autorise le versement d'une aide de 800 € à l'Union Sainte-Cécile de Strasbourg au titre de l'Enseignement Artistique et Pratique récapitulée dans le tableau joint en *annexe 3* à la délibération ;
- ❖ Prend acte des renseignements portés sur la liste jointe à la délibération en *annexe 4* qui récapitule les projets subventionnés par le Département avec les cofinancements prévisionnels des autres partenaires, collectivités territoriales.

Précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur les lignes du budget du Département, à savoir :

- Programme D721 - imputation 65-311-6574-2347-371, concernant les Expressions Artistiques pour un montant total de 106 400 € ;
- Programme D726 - imputation 65-311-6574-2397-371, concernant l'Enseignement Artistique et Pratique pour un montant de 800 €.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

D721
 ASSOCIATION
 Imputation :
 65-311-6574-2347-371

Commission de la Culture et du Patrimoine
du 13 février 2012
EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Annexe 1

FESTIVALS
Animation culturelle

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02193	Association S'Cool Dance RIXHEIM Présidente : Mme Elodie THUET Directrice artistique : Mme Cynthia JOUFFRE	7ème festival international de Danse Jazz d'Hiver ("FIDJHI") "Sous le Soleil de la Guadeloupe" du 1er au 4 mars 2012	Le FIDJHI est un lieu de formation en culture chorégraphique avec des cours du niveau amateur à celui de professionnel. Il a créé "le Tremplin Jazz'A Venir" pour permettre à de nombreuses jeunes compagnies de présenter leur travail de création. FIDJHI 2012 s'organise autour de : . stage/cours et ateliers à Rixheim avec pour invitée d'honneur Léna Blou, chorégraphe guadeloupéenne qui encadrera une classe de techni'ka en Alsace pendant 4 jours . diffusion de chorégraphies à l'Espace Rhénan de Kembs. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Conseil Régional d'Alsace : 2 500 € Ville de Rixheim : 500 € Ville de Rixheim (locat. salle) :5 000 €	Budget 35 621 € Bilan 31 980 € Déficit 516 €	1 500 €	33 896 €	1 500 €	1 500 €

FESTIVALS
Animation culturelle

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02201	Association La Couleur des Mots MULHOUSE Présidente : Mme Christine GUIRONNET	2ème festival des Arts de la Scène autour du handicap et de la Différence "Un vent d'Ailleurs" en 2012/2013	L'objectif de ce festival est de créer des rencontres entre personnes valides et handicapées. Il s'articule autour de cinq axes pluridisciplinaires principaux : des spectacles professionnels et amateurs dans de nombreux lieux (relais culturel, médiathèque, centre socio-culturel..., des ateliers pédagogiques avec l'association "Des Mains pour le Dire", une exposition picturale sur la différence, un repas dans le noir pour mieux comprendre le problème de la cécité et un salon du livre organisé en partenariat avec la médiathèque de Cernay dans ses locaux. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région Alsace : 4 000 € DDCSPP (Cohésion Sociale) : 1 800 € Ville de Mulhouse : 6 000 €	2010 Budget 28 300 € Bilan 22 160 € Bilan en équilibre	1 400 €	19 200 €	2 000 €	1 400 €

FESTIVALS
Animation culturelle

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02211	Coopérative d'activités et d'Emplois des métiers artistiques et culturels (CAE) ARTENREEL Strasbourg Gérant : M. Stéphane BOSSUET	Rencontres lyrique du FRICH'OPERA dans le Parc de Wesserling du 6 au 14 juillet 2012	FRICH'OPERA est un projet d'opéra créé à partir de la mémoire des anciens des usines textiles de Wesserling, prévu pour 2013. Les rencontres lyriques constituent une déclinaison du projet avec 4 manifestations prévues : - 1 récital précédé d'un atelier d'écoute - 1 masterclasse lyrique avec 1 concert de clôture - 1 projection d'un film d'opéra - 1 exposition présentant les travaux des ateliers. Partenariat avec Mission Voix Alsace, Ecole de musique Haute-Thur, Communauté de Communes de Saint-Amarin. <u>Autres collectivités sollicitées</u> : Région Alsace : 5 000 € Com Com : 1 500 € plus mise à disposition de locaux. Le guide des aides du Développement Culturel précise que peuvent être bénéficiaires des subventions du Département les associations ou collectivités ; une aide à une CAE serait possible à titre dérogatoire.			15 400 €	5 000 €	1 500 €

FESTIVALS
Animation culturelle

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02218	Association "Semaine de la Photo" Riedisheim Co-Présidents : M. Thierry EDEL M. Michel WEBER	25ème édition de la Semaine de la Photo à Riedisheim	<p>La Semaine de la Photo 2012 sera placée sous le thème "La Condition Féminine". Comme chaque année la Semaine de la Photo propose aux amateurs de photographie un concours international de photographies, des rencontres/conférences avec des invités d'honneurs, à savoir : Jane Evelyn Atwood et Sylvie Hugues, diverses animations, (démonstrations de logiciel, spectacles visuels etc) et des stages pour débutants ou experts. Cette manifestation se tiendra cette année au Parc Wallach en raison des travaux entrepris au Centre Culturel.</p> <p><u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région Alsace : 2 300 € Ville de Riedisheim : 5 500 €</p>	<p>Budget 93 950 €</p> <p>Bilan 94 730 €</p> <p>Bilan en équilibre</p>	<p>5 000 € au titre du Développement culturel</p> <p>160 € FICS du Président en 2011</p>	101 950 €	5 500 €	5 000 €

FESTIVALS
Animation culturelle

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02223	MJC "Maison Pour Tous" PFASTATT Directrice : Mme Berta LEU	16ème édition du Festival Mom'en Scène, festival de Théâtre jeunesse du 8 au 10 juin 2012	Mom'en Scène est un festival qui a pour objectif de permettre à des jeunes de 4 à 18 ans de valoriser leur création théâtrale, d'échanger dans un esprit de tolérance et de respect mutuel. Ce festival accueille près de 300 jeunes avec une vingtaine de troupes issues de la région. La MJC propose également des rencontres entre les jeunes et des comédiens professionnels, telle Mme Dominique Guibert qui organise des stages de formation pour les intervenants et avec des auteurs de textes de théâtre, telle que Geneviève Steinling. En 2011, Mom'en Scène a accueilli 3 600 spectateurs. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Ville de Pfastatt : 30 000 € DRAC : 2 000 € DDJS 68 : 700 €	Budget 54 040 € Bilan 52 155 € Bilan en équilibre en 2011	1 500 €	57 855 €	2 000 €	2 000 €
SEA 02227	Association pour la Promotion de la Culture en Alsace (APCA) Directeur : M. Roger SIFFER	Tournée 2012 de la Choucrouterie "Voyages Voyages"	La troupe de la Choucrouterie organise chaque été, depuis 26 ans, une tournée à travers les villes et villages d'Alsace, en version française et alsacienne avec la complicité, cette année, de Jean-Marie Arrus. La troupe accompagnée de 15 artistes, se produira à Kaysersberg au mois de juin et en octobre au Ried Brun et espère faire également une revue mulhousienne.	Budget 128 000 € Bilan 120 497 €	2 500 €	114 042 €	3 000 €	2 500 €

FESTIVALS
Animation culturelle

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
TOTAL DES PROPOSITIONS								13 900 €

D721
ASSOCIATION
Imputation :
65-311-6574-2347-371

Commission de la Culture et du Patrimoine
du 13 février 2012
EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Annexe 1

FESTIVALS
Audiovisuel

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02209	Centre de Création Audiovisuelle MULHOUSE Président : M. Louis BRENGARTH	3ème édition du Festival de Courts Métrages "Mulhouse Tous Courts" de février à mars 2012, organisée depuis 1986 par le Centre de Création Audiovisuelle dont l'objectif est la promotion de la création audiovisuelle non commerciale.	Cette manifestation régionale, intitulée depuis 2010 "Mulhouse Tous Courts" est ouverte aux réalisateurs professionnels, amateurs et scolaires domiciliés en Métropole ou dans un département d'Outre-Mer. Les sujets et les genres très diversifiés sont libres (documentaire, reportage, fiction, expression libre) et s'adressent à tous les publics. Après 1 appel à candidatures, le festival débute avec la projection et la présélection des films, suivies d'un jury siégeant à huit clos (5 personnes compétentes dans le domaine de l'audiovisuel) qui attribuent les prix aux meilleurs films en lice. Les films primés donnent lieu à une projection publique avec débats auteurs/spectateurs à la Filature ou dans d'autres salles mulhousiennes et à des rencontres interrégionales. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Ville de Mulhouse : 1 000 € DRAC : 500 € Jeunesse et Sports : 500 €	Budget 6 000 € Bilan 5 304 € (en équilibre)	500 € (depuis 2008)	7 850 €	500 €	500 €

FESTIVALS
Audiovisuel

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02200	Association Forum des Jeunes ALTKIRCH Président : M. Alexandre PAPAEMMANUEL	11ème édition du Festival International du Court Métrage "KKO Festival" à Altkirch du 11 au 15 avril 2012, organisée depuis 2002 par l'Association Forum des Jeunes dans le but de promouvoir la réalisation de courts métrages par des réalisateurs français et des scolaires des sections "Cinéma" du Haut-Rhin.	Le KKO Festival 2012 proposera une compétition de courts métrages au Cinéma Palace d'Altkirch sur le thème "Humanité et Condition Humaine" avec un sous-thème en rapport avec l'actualité "Après nous le déluge", en collaboration avec des réalisateurs, producteurs, acteurs, artistes. Les séances sont suivies de débats-conférences avec les réalisateurs ou membres de l'équipe du film. Un jury de professionnels du cinéma et des arts décide du palmarès. En amont du Festival, des actions pédagogiques sont menées dans les établissements scolaires intéressés, avec l'intervention de professionnels, à travers des ateliers de formation à l'image. Le festival s'adresse à un public très diversifié (scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, cinéphiles). Le concours de la meilleure critique de film fera participer les élèves du lycée JJ Henner et des collègues du secteur. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> DRAC : 6 000 € Conseil Régional : 15 000 € Ville d'Altkirch : 9 500 €	Budget 68 300 € Bilan 63 284 € Excédent 329 €	7 500 € de 2006 à 2008 (dont 1 000 € Prix du CG) En 2009 7 000 € (dont 1 000 € Prix du CG) En 2010 5 000 € (dont 1 000 € Prix du CG) En 2011 5 000 € (dont 1 000 € Prix du CG) + 500 € (aide complémentaire)	82 000 €	15 000 €	5 500 €

FESTIVALS
Audiovisuel

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02205	Association Cinéma Bel Air MULHOUSE Président : M. Mohamed DENDANE Directrice : Mme Stéphanie PAIN	2ème édition du Festival Jeune Public "Les Petites Bobines" du 22 février au 11 mars 2012, organisée par l'Association Cinéma Bel Air de Mulhouse dans le but de faire découvrir le cinéma jeune public européen.	En raison d'une forte baisse de la fréquentation du Festival "Espoirs en 35 mm", l'association a décidé, en 2011, de le remplacer par un Festival Jeune Public qui a lieu pendant les vacances scolaires de février, les activités culturelles mulhousiennes étant limitées pour les enfants pendant cette période. Ce Festival propose une programmation de films européens pour les enfants à partir de 2 ans (sorties nationales ou décalées, avant-premières), mais aussi des ateliers et rencontres avec des professionnels de l'audiovisuel, des cinégoûters, des interventions théâtrales,...). Le Cinéma Bel Air s'associe pendant cette période aux centres socio-culturels et propose également les films aux écoles avant et après le Festival. L'association confirme sa volonté de décentralisation des projections dans différents lieux : Palace Altkirch, Passerelle Rixheim, Salle Gérard Philippe Wittenheim, Coupole Saint-Louis, Kinépolis Mulhouse, Colisée Colmar, Florival Guebwiller. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> DRAC : 3 500 € Conseil Régional : 4 500 € Ville de Mulhouse : 4 500 €	Budget 26 418 € Bilan 15 263 € Déficit 2 262 €	8 000 € en 2009 5 000 € depuis 2010	27 556 €	5 000 €	5 000 €
TOTAL DES PROPOSITIONS								11 000 €

FESTIVALS
Musique

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02204	Association pour le Développement de la Musique de Chambre à Illzach Président : M. Claude LANG	Organisation du Festival "Les Européennes de Musique de Chambre" du 4 février au 31 mars 2012 avec la participation des lauréats du concours 2011 (année paire : Festival et impaire : Concours). 5 concerts + une journée masterclass de violoncelle	Depuis 2007, l'association compense la légère baisse de recettes par des économies sur les postes de publicité et frais des concerts. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Illzach : 25 000 € Région : 3 000 € L'excédent du Festival est réaffecté l'année suivante dans l'organisation du concours dont les charges sont plus importantes que les recettes (déficit de 6 679 € en 2011).	Festival 2010 Budget 45 900 € Bilan 33 566 € Excédent 9 169 €	Festival 2010 1 500 € Concours 2011 2 500 €	38 000 €	3 000 €	1 500 €
SEA 02202	Association "Les Musicales" de Colmar Président : M. Michel SPITZ	Organisation du Festival des "Musicales" du 12 au 20 mai 2012 (60 ans de musique de chambre à Colmar). 13 concerts dont 1 avec orchestre, 2 hors les murs à Hunawihir et Ebersmunster (67) + 2 séances spéciales (public scolaire et seniors).	Evolution des résultats financiers : - déficitaire de 2006 à 2008 - excédentaire depuis 2009. La baisse des aides institutionnelles (74% en 2004, 36% en 2010) a été compensée par une augmentation du mécénat (6% en 2006, 40 % en 2010) et de la billetterie (de 19 à 30 %). <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Colmar : 40 000 € Région : 21 400 € DRAC : 3 000 €	Budget 185 500 € Bilan 187 004 € Excédent 20 988 €	9 000 € de 2007 à 2009 6 000 € depuis 2010	220 400 €	6 000 €	6 000 €

FESTIVALS
Musique

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02212	Association ARCANGELO ALSACE Présidente : Mme Jacqueline CHAMBON Direction : Mme Florence LAB	17ème édition Festival "Musicalta" du 19 juillet au 8 août 2012 dans le Pays de Rouffach élargi à 10 communes (4 jusqu'en 2011) avec la participation de plus de 100 artistes. 12 concerts dont 1 aux Dominicains et un nouveau site Eguisheim. Plus de 30 représentations dans le cadre de l'Académie Musicale élargie aux Musiques Actuelles, des conférences, des ateliers découvertes.	Malgré une fréquentation en augmentation, une qualité artistique, une gestion rigoureuse, le bilan, (après une année positive en 2010 suite à un soutien exceptionnel de la SPEDIDAM), reste déficitaire On relève une augmentation des charges externes (musiciens non salariés) et des rémunérations du personnel. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région : 40 000 € Etat : 10 000 € Rouffach : 20 000 € + prestations en nature, Eguisheim 20 000 €.	Budget du Festival 155 307 € hors contributions en nature Bilan 203 706 € Résultat déficitaire de 58 662 €	2009 28 000 € Festival + 3 000 € Académie 2010 14 000 € Festival + 1 000 € Académie 2011 14 000 €	196 000 € hors prestations en nature de 45 250 € Budget global avec Académie 511 730 €	25 000 €	16 000 €
SEA 02207	Association Des 68th Highlanders Hausgauen Président : M. Cédric SCHEIDECK	Organisation de la 3ème édition du "Hausgauen Tattoo et Festival" les 8 et 9 septembre 2012 avec la participation de groupes de cornemuse irlandais, écossais et breton Samedi : "Nuit celte" suivie d'une soirée de danse écossaise "Ceilidh" Dimanche : Olympiades écossaises "Highlandgames"	Manifestation déficitaire depuis sa création - déficit pris en charge par une personne privée. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région : 10 000 € (3 000 € alloués en 2011) Commune : 2 000 € CC Vallée Hundsbach : 1 000 € Le budget prévisionnel présenté pour 2011 est plus réaliste.	Budget 301 300 € Bilan 132 346 € Déficit de 51 647 € qui sera abondé par un apport privé	1 500 €	150 772 €	5 000 €	Dossier instruit au titre du CTV Sundgau

FESTIVALS
Musique

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02217	Festival International de Colmar Directeur : M.Hubert NIESS	24ème édition du 3 au 14 juillet 2012 qui rend hommage à Karl Munchinger, 1er directeur musical du Festival de Colmar de 1979 à 1989, au répertoire germanique et à l'amitié franco-allemande. 22 concerts, dont : - 5 concerts à 12h30 - 6 concerts à 18h30 - 1 concerto en soirée - 10 concerts à 21h00	Bien que le budget prévisionnel laisse apparaître un déficit prévisionnel de 35 000 €, les bilans présentés les 2 dernières années sont excédentaires : 20 743 € en 2010 et 29 544 € en 2011 <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Colmar : 207 000 € Région : 70 000 € DRAC : 10 000 € Mécénat : 245 600 € <u>Edition 2012 :</u> Pas de ciné-concert programmé. Concert parrainé par le CG : dimanche 8 juillet à 17h00 à l'Eglise St-Matthieu avec l'Orchestre National Philharmonique de Russie, sous la direction de Vladimir Spivakov et au programme, une soirée Mozart.	Budget 977 816 € Bilan 955 342 € Excédent 29 544 €	2009 40 000 € 2010 36 000 € 2011 38 000 € dont 2 000 € à titre exceptionnel pour le ciné-concert au Parc Expo	941 300 €	36 000 €	36 000 €
TOTAL DES PROPOSITIONS								59 500 €

D721
ASSOCIATION
Imputation :
65-311-6574-2347-371

Commission de la Culture et du Patrimoine
du 13 février 2012
EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Annexe 1

FESTIVALS
Musiques Actuelles

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 00206	Association Jazz Festival de Munster Président : M. Yvon GAUTIER	25ème édition du festival du 15 au 19 mai 2012 : - 5 soirées avec 2 orchestres concerts dans la ville - traditionnel concert Gospel - animations et concerts dans les établissements scolaires. Environ 3 000 spectateurs.	Festival qui a une réelle notoriété et l'intérêt de se dérouler dans un territoire rural. Budget prévisionnel en baisse par rapport à 2011. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Région : 12 000 € Commune : 20 000 € Com Com : 4 000 €	Budget 147 500 € Bilan Recettes : 135 116 € Dépenses : 131 361 € Excédent : 3 755 €	4 000 €	142 980 €	10 000 €	4 000 €
SEA 02214	Association Live ! Président : M.Timothée Hingre	8ème édition du festival Noumacore les 4 et 5 mai 2011 au Noumatrouff Mulhouse. Rendez vous annuel de la scène Rock Métal alsacienne.	Le festival, aux côtés d'artistes de renommée nationale et internationale, programme des artistes régionaux, amateurs. En 2012, la soirée du 5 mai sera consacrée aux musiques électroniques. 5 800 spectateurs en 2011.	Budget : 17 600 € Bilan demandé, en attente.	1 500 €	14 700 €	2 000 €	Manifestation annulée
TOTAL DES PROPOSITIONS								4 000 €

DIFFUSION MUSICALE
Formation musicale et saison

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02210	Association pour la Promotion de la Maîtrise de Garçons de Colmar Président : M. Marcel GROELLY Direction : Mme Arlette STEYER	Diffusion de concerts de la Maîtrise dans le Département en 2012 : - 24 mars Illfurth avec le Chœur d'Hommes Liederkrantz - 25 mai à Mulhouse dans le cadre du Festival de Musique baroque - 29 mai Guebwiller aux Dominicains - 2 juin à Eguisheim - 3 juin à Bergheim - 9 juin à Rouffach. Pour ces 4 concerts, présentation de l'oeuvre Carmina Burana de la Pré-Maîtrise avec l'orchestre symphonique du conservatoire de Colmar plus une dizaine de manifestations données à Colmar.	Le compte de résultat 2010 arrêté à 84 879 € est déficitaire de 18 247 € et a été équilibré avec des disponibilités de l'association dont les réserves confortables ont été amputées ces dernières années par des exercices déficitaires. <u>Autres collectivités sollicitées :</u> Colmar : 8 500 € Région : 4 000 € DRAC : 19 000 €	Budget 94 300 € Bilan 2011 en cours de réalisation <u>Pour mémoire :</u> Bilan 2010 84 879 € (déficit de 18 247 €)	2 500 €	82 000 €	4 000 €	4 000 €
TOTAL DES PROPOSITIONS								4 000 €

D721
ASSOCIATION
Imputation :
65-311-6574-2347-371

Commission de la Culture et du Patrimoine
du 13 février 2012
EXPRESSIONS ARTISTIQUES

Annexe 3

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
SEA 02216	Association de Loisirs et d'Education Permanente (ALEP) Colmar Président : M. Jean-Paul FUCHS	Actions de formation en éducation permanente en 2011/2012 à destination des 3 471 adhérents qui participent aux différentes activités proposées, lesquelles s'adressent à un large public (enfants + adultes)	L'aide départementale éventuelle permet la réalisation du programme d'activités (avec 50 nouveaux thèmes proposés pour le cycle 2011/2012), ainsi que la prise en charge partielle du gardiennage du Collège Berlioz. <u>Autre collectivité sollicitée</u> : Ville de Colmar : 52 000 €	Budget 641 000 € Bilan 693 591 € Excédent 3 594 €	De 2006 à 2008 19 000 € 2009 16 000 € Depuis 2010 14 000 €	696 500 €	20 000 €	14 000 €
TOTAL DES PROPOSITIONS								14 000 €

CONVENTION POUR LE VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
en faveur de l'Association FESTIVAL DE COLMAR pour
l'organisation de l'édition 2012 du Festival International

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

Vu le Règlement Financier du Département du Haut Rhin,

Vu la demande de subvention en date du 27 décembre 2011,

Entre,

Le Département du Haut-Rhin, sis 100, Avenue d'Alsace - B.P. 20351 - 68006 Colmar Cedex, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par une délibération de la Commission Permanente du 16 mars 2012

ci-après désigné "Le Département"

d'une part,

Et

L'Association Festival de Colmar – Office de Tourisme, 8 rue Kléber, 68000 COLMAR, représentée par Maître Yves MULLER, Président habilité par une délibération du 30 août 1995

ci-après désignée "L'Association Festival de Colmar"

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

L'Association Festival de Colmar a pour mission l'organisation, la gestion, la promotion et la communication, les relations publiques et toute action nécessaire au succès du Festival de Colmar.

Sous la direction artistique de Vladimir Spivakov, le Festival International de Colmar est devenu, grâce à sa qualité et à sa programmation, un des temps forts de la vie musicale colmarienne. Pour l'édition 2012, le Festival rendra hommage à l'illustre chef d'orchestre allemand, Karl Münchinger, premier directeur musical du Festival de Colmar de 1979 à 1989, au répertoire germanique et à l'amitié franco-allemande.

ARTICLE 1 : Objet

La 24^{ème} édition du Festival se tiendra du 3 au 14 juillet 2012 et les organisateurs ont sollicité la reconduction du soutien du Département du Haut-Rhin pour l'organisation du Festival.

I - OBLIGATIONS DE LA COLLECTIVITE

ARTICLE 2 : subvention de fonctionnement

Le Département du Haut-Rhin a décidé de participer au financement des dépenses d'organisation de l'édition 2012 du Festival et d'allouer à l'Association Festival de Colmar une subvention de 36 000 € pour l'organisation du Festival.

Cette participation doit permettre de couvrir une partie des dépenses de fonctionnement de la manifestation organisée par l'Association Festival de Colmar.

ARTICLE 3 : modalités de versement

La participation départementale sera versée en totalité à l'issue du Festival et sur présentation de la convention signée, ainsi que du bilan financier et du compte de résultats de l'association au titre de l'exercice N-1.

Le versement sera effectué par prélèvement sur le programme D721, imputation 65-311-6574-2347-371 du budget départemental et viré au compte n° 16705 09017 08771071517 24 ouvert au nom de l'Association Festival de Colmar auprès de la Caisse d'Épargne d'Alsace.

Le comptable assignataire est le Payeur Départemental.

II - OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION FESTIVAL DE COLMAR

ARTICLE 4 : Reddition des comptes, présentation des documents financiers

L'Association Festival de Colmar s'engage à :

- a) communiquer au Département, au plus tard le 30 juin de l'année suivant la date d'arrêt des comptes, ses bilans et comptes de résultats détaillés du dernier exercice, ainsi que le compte d'emploi de la subvention attribuée ;
- b) tenir sa comptabilité selon les normes édictées par le plan comptable des associations et dans le respect des dispositions légales et réglementaires concernant les organismes privés subventionnés par des fonds publics ;
- c) aviser le Département de toute modification concernant ses statuts, sa présidence, ses coordonnées (postales, bancaires,...) ;
- d) faire mention des contributions du Département par la présence de son logo sur les moyens de publicité mis en œuvre pour les manifestations envisagées.

Les modalités de versement et de contrôle de la subvention se feront conformément au règlement financier du Département et le cas échéant, aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics. Ainsi, le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide).

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement de la subvention.

III - CLAUSES GENERALES

ARTICLE 5 : durée

La présente convention est valable pendant toute la durée des obligations liées au versement de la subvention au titre de l'exercice 2012.

La durée de validité de l'aide est de un an.

ARTICLE 6 : résiliation de la convention

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention sans préavis ni indemnité en cas de non-respect par l'Association Festival de Colmar de l'une des clauses ou obligations exposées ci-dessus dès lors, que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception, celle-ci n'aura pas pris les mesures appropriées. L'exécution d'une faute lourde par l'Association Festival de Colmar justifie l'engagement de ladite procédure de résiliation sans mise en demeure préalable dans les formes susmentionnées.

La présente convention sera résiliée également de plein droit et sans indemnité en cas d'impossibilité pour l'Association d'achever sa mission.

ARTICLE 7 : caducité de la convention

Toute impossibilité d'exécuter la présente convention par l'Association Festival de Colmar entraîne de plein droit sa caducité. Aucun report dans l'exécution desdites obligations n'est permis pour l'année 2012. La formalisation et la signature préalables d'une nouvelle convention sont donc nécessaires.

ARTICLE 8 : remboursement de la subvention

Dans les cas visés aux articles 6 et 7, le Département procédera à la suspension du versement de la présente subvention.

ARTICLE 9 : compétence juridictionnelle

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention relève de la compétence du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Fait en deux exemplaires
à Colmar, le

Le Président de l'Association
Festival de Colmar

Le Président du Conseil Général

Structures oeuvrant pour la Pratique

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
DEA 00400	Fédération Départementale des Chorales "A Cœur Joie" Colmar Présidente : Marie-Thérèse HALTER	Actions de formation vocale et musicale des choristes menées en 2012 par la fédération qui regroupe 4 chorales : - Les Trouvères(Colmar) - Chanteval (Munster) - Entremont (Rixheim) - La Salterelle (Mulhouse)	En raison de l'absence de moyens suite à l'arrêt du soutien départemental depuis 2010, la Fédération n'a plus réalisé les actions mises en œuvre précédemment et souhaite en 2012 participer à hauteur de 50 % aux frais de formation restant à la charge des chorales membres de la Fédération pour la formation de leurs choristes (un week-end de travail en juin au Kleebach pour 50 choristes, deux journées de formation (janvier et avril) pour 30 choristes et des séances de formation vocale individuelle pour une dizaine de choristes Budget prévisionnel global de l'ensemble des formations : 6 196 € dont à la charge des choristes (4 756 €) et des chorales membres (1 439 €)	Budget 1 270 € Bilan 1 424 € Excédent 255 €	Depuis 2010 Plus de soutien pour les actions de formation 2011 Fics départ. de 700 € pour un concert except. 40ème anniversaire	790 €	700 €	0 €

Structures oeuvrant pour la Pratique

				2011		2012		
Code dossier	Bénéficiaire	Objet de la demande	Informations complémentaires sur le dossier	Budget et Bilan	Participation Département	Budget prévisionnel	Montant sollicité	Proposition de la commission
DEA 00453	Union Sainte-Cécile Strasbourg Président : M. Michel STEIMETZ	Pour la mise en œuvre, en 2012, du plan de formation des membres des 750 chorales affiliées à l'Union (choristes, chefs de chœur, organistes) dans le cadre des sessions organisées (les journées Laudate les rencontres des samedis après-midi dans divers sites d'Alsace, la session diocésaine la semaine après Pâques)	<u>Autre collectivité sollicitée :</u> Département du Bas-Rhin : 12 000 €	Budget 59 200 € Bilan 71 807 € Déficit 990 €	800 €	72 200 €	800 €	800 €
TOTAL DES PROPOSITIONS								800 €

Service du Développement Culturel

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 MARS 2012**Expressions artistiques
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SEA02204	ADMC-ASS.POUR LE DEVELOP.DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE ILLZACH Organisation du Festival des Européennes de Musique de Chambre du 4 février au 31 mars 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">ILLZACH : 25 500,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 3 000,00 €</div>	1 500,00
SEA02211	ARTENREEL Projet culturel autour de l'opéra et la mémoire des anciens des usines textiles de Wesserling Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 30 000,00 €</div>	1 500,00
SEA02205	ASS CINEMA BEL AIR DE MULHOUSE 2ème édition du Festival "Les Petites Bobines" du 22 février au 11 mars 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 500,00 € MULHOUSE : 4 500,00 €</div>	5 000,00
SEA02212	ASS.ARCANGELO ALSACE 17ème édition du Festival MUSICALTA du 19 juillet au 8 août 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 40 000,00 € ROUFFACH : 20 000,00 €</div>	16 000,00
SEA02206	ASSOCIATION FESTIVAL DE MUNSTER (ANC. RELIEF COMITE FETES) 25ème édition du Festival Jazz de Munster du 15 au 19 mai 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 12 000,00 € MUNSTER : 20 000,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER : 4 000,00 €</div>	4 000,00
SEA02202	ASSOCIATION LES MUSICALES COLMAR Organisation du Festival des Musicales de Colmar du 12 au 20 mai 2012 Cofinancement : <div style="text-align: right;">CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 21 400,00 € COLMAR : 40 000,00 €</div>	6 000,00

SEA02193	ASSOCIATION S'COOL DANCE RIXHEIM 7ème édition du Festival International de danse Jazz d'Hiver "FIDJHI 2012" Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 500,00 € RIXHEIM : 6 000,00 €	1 500,00
SEA02227	ASS.POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE EN ALSACE (APCA) STRASBOURG Tournée d'été 2012 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 20 000,00 €	2 500,00
SEA02209	CENTRE CREATION AUDIOVISUEL MULHOUSE 3ème édition du Festival de Courts Métrages Mulhouse Tous Courts début 2012 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 500,00 € MULHOUSE : 1 000,00 €	500,00
SEA02216	DE LOISIRS ET D'EDUCATION PERMANENTE "ALEP" Poursuite des activités en 2012 Cofinancement : COLMAR : 52 000,00 €	14 000,00
SEA02217	FESTIVAL INTERNATIONAL DE COLMAR OFFICE DE TOURISME 24ème édition du Festival International de Colmar qui se tiendra du 03 au 14 juillet 2012 Cofinancement : COLMAR : 207 000,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 70 000,00 €	36 000,00
SEA02200	FORUM DE LA JEUNESSE 11ème Festival International du Court Métrage d'Altkirch du 11 au 15 avril 2012 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 15 000,00 € ALTKIRCH : 9 500,00 €	5 500,00
SEA02201	LA COULEUR DES MOTS Festival des Arts de la Scène autour du Handicap et de la Différence Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 000,00 €	1 400,00
SEA02223	MJC MAISON POUR TOUS PFASTATT 16ème édition du festival Môm'en Scène, festival de théâtre jeunesse qui aura lieu du 8 au 10 juin 2012 à Pfastatt Cofinancement : PFASTATT : 28 000,00 €	2 000,00

Direction de la Culture et du Patrimoine

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 MARS 2012

**Enseignement artistique et pratique
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
DEA00453	UNION STE CECILE STRASBOURG Actions de formation menées en 2012	800,00
Total		800,00